

NOS CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Article 1 : Clauses générales

Les présentes conditions générales de vente (CGV) régissent l'ensemble des relations entre la société Matt's Bakery (ci-après dénommé SMB), EURL au capital social de 1500 € immatriculée au Répertoire des Métiers (RM) d'Angers sous le numéro 838 042 679 RM 49 et dont le siège social est situé au 23 rue Beaurepaire 49100 Angers, et le client.

Elles visent à définir l'ensemble des termes et des conditions de vente entre la SMB et le client (personne physique ou morale) ayant effectué l'achat d'une pâtisserie cake-design auprès de cette dernière.

La SMB se réserve le droit de modifier ses conditions générales de vente (CGV) à tout moment. En cas de modification, les conditions applicables en vigueur sont celles reçues et acceptées par le client le jour de son achat.

Toute commande engagée implique de la part du client l'acceptation des présentes conditions générales de ventes (CGV) de la SMB.

Article 2 : Objet

Les présentes conditions générales de vente (CGV) s'appliquent à une ou plusieurs commandes confectionnées par la SMB, sous forme de pâtisseries artisanales artistiques à thématique et sur-mesure et réalisées dans les locaux de la SMB (sauf cas exceptionnels). La SMB propose également une gamme pâtissière pour les régimes spéciaux (sans gluten, sans oeufs, sans lactose et sans sucre). Des traces pouvant subsister, ces produits ne sont pas adaptés aux clients présentant une intolérance pouvant nuire à leur santé.

Le contenu, la forme, ainsi que les prix sont définis en fonction des choix gustatifs et de la complexité décorative du projet du client (hors offres spéciales ponctuelles). Le contrat entre la SMB et le client est constitué des présentes conditions générales de ventes (CGV) et du devis nominatif. Les photographies du catalogue produits sont non-contractuelles. La SMB ne peut leur assurer une ressemblance parfaite compte tenu de leur caractère artisanal.

Article 3 : Durée et validité de la proposition

Le devis est gratuit. Sa durée de validité est de 14 jours calendaires à compter de sa date d'émission (sauf tout événement intervenant sous la durée de validité fixée).

Article 4 : Achat et règlement

La commande est effectuée à l'aide d'un devis nominatif. Il constitue un bon de commande et doit être complété et retourné à la SMB, accompagné des présentes conditions générales de vente (CGV) paraphés et signés. La commande doit intervenir au moins 14 jours calendaires pour les petits événements et 28 jours calendaires pour les événements d'exception avant la date de réception (sauf cas exceptionnel). La SMB procédera à l'étude de la commande dans un délais de 72h.

Une copie du devis signé par la SMB est retournée au client après acceptation de la commande. Afin de confirmer l'achat, le client effectue le versement d'un acompte de 30% sur le montant total du devis par espèces, carte bancaire, chèque ou virement bancaire. Le solde est dû avant la date de retrait ou de livraison. À défaut de réception du règlement de l'acompte, la SMB se réserve le droit d'annuler la commande.

À défaut de règlement du solde, la SMB se réserve le droit d'annuler la commande du client. Les conditions d'application des pénalités de retard sont exigibles le jour suivant de la date de livraison ainsi que le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement due au créancier dans le cas où les sommes dues sont réglées après cette date. Le taux d'intérêt est égal au taux appliqué par la Banque Centrale Européenne (BCE) à son opération de refinancement la plus récente majoré de 15 points de pourcentage (15%). Les pénalités de retard

sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire. Tout client en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur, à l'égard du créancier, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, dont le montant est fixé par décret.

Article 5 : Modification, annulation et rétractation

La SMB se réserve le droit exceptionnel de se dégager de ses obligations ou d'en suspendre son exécution en cas de force majeure sans que cela donne lieu au remboursement de la commande ou d'une quelconque compensation.

Les devis émis par la SMB signé par le client constituent une valeur contractuelle et juridique. Le client est informé qu'il ne bénéficie pas du droit de rétractation compte tenu du caractère sur-mesure et périssable de son achat (Article L121-20-2 du code de la consommation).

Article 6 : Tarifs

Les tarifs en vigueur sont valorisés à la part en fonction des choix gustatifs et de la complexité décorative de la commande du client au moment de l'émission du devis (sauf offres spéciales ponctuelles). Ils comprennent l'ensemble des frais de fabrication à l'exclusion de tous les autres frais. Une majoration de 20% du montant total est appliqué pour toute commande passée à moins de 7 jours calendaires avant sa date de retrait ou de livraison.

Les prestations fournies par la SMB sont soumises à la TVA selon le taux en vigueur. Les paiements doivent être effectués en euros (€) par virement bancaire. Tous les frais bancaires éventuels sont à la charge exclusive du client.

Article 7 : Avertissements et responsabilités

La SMB ne peut en aucun cas être tenu pour responsable si un dommage de la commande est causé directement ou indirectement par le client. La commande doit être conservée dans son emballage en enceinte réfrigérée ventilée à l'abri du soleil et de l'humidité. Elle peut être exposée à température ambiante au maximum deux heures (2h00) avant sa dégustation à une température maximale de dix-neuf degrés Celsius (19°C). Le client est informé de l'utilisation de piliers de renforts (dowels) nécessaire au maintien de sa commande et de l'utilisation de tiges métalliques servant à la confection de certains éléments de décorations. Ces éléments sont certifiés au contact alimentaires mais ne sont pas destinés à la consommation. La SMB ne peut être tenu pour responsable du non respect des conditions de conservation et de consommation et de tout dommage corporel dont le client serait victime. La SMB ne peut être tenu pour responsable de la quantité de parts manquantes si le client venait à ne pas respecter le guide de diviseurs de parts remis à la réception ou la livraison de sa commande.

Article 8 : Retrait et livraison

Le client a la possibilité de choisir entre le retrait ou la livraison de sa commande. La livraison étant uniquement réservée pour les événements d'exceptions. La SMB se réserve le droit en amont de prendre une photographie de la commande pour preuve de sa conformité. En cas d'absence de retrait ou de livraison, la commande est détruite 2 jours calendaires après la date de réception convenue. Le client est informé qu'il ne peut prétendre au remboursement de la commande après sa destruction.

Le retrait de la commande est effectuée par le client la veille de l'événement (hors dimanches et jours fériés).

La livraison de la commande est effectuée par la SMB la veille de l'événement (hors dimanches et jours fériés). Le client accepte sans réserve la plage horaire fixée par la SMB et s'engage à réceptionner la commande à l'adresse communiquée le jour de l'émission du devis. En cas d'absence à la réception, d'un changement d'adresse ou de coordonnées inexactes du lieu de livraison, la SMB se réserve le droit d'annuler la livraison de la commande et de ne pas en effectuer son remboursement.

Le client reconnaît la conformité de sa commande en signant le bon d'enlèvement ou de livraison. Dans le cas contraire, il doit formuler toute remarque éventuelle sur ce dernier. Toute absence de remarque vaut pour validation de la conformité de la commande. Le client est informé qu'il ne peut prétendre au remboursement intégral de sa commande en cas de réclamation compte tenu de son caractère sur-mesure et périssable. Un avoir à hauteur de 30% du montant total est accordé au client sous réserve d'accord de la SMB.

Article 9 : Propriété intellectuelle

Le dossier de facturation, comprenant notamment le devis, est remis à l'issue de l'entretien et n'est fourni qu'en un seul exemplaire. En cas de perte ou de vol, aucun autre exemplaire ne sera délivré.

La SMB reste détentrice, sauf clause contraire, des droits patrimoniaux de la conception de ses supports de vente (documents, photographies, etc.). Le client ne pourra utiliser le nom « Matt's Bakery » que pour informer éventuellement les tiers qu'il a procédé à un achat auprès de la SMB.

Toute reproduction, modification ou divulgation à des tiers de tout ou partie de ces documents, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'accord préalable écrit à la SMB.

Article 10 : Résolution des litiges

Les présentes conditions générales de vente (CGV) sont régies par la loi française. Tout litige relatif à leur interprétation ou à leur application sera de la compétence du Tribunal de Commerce d'Angers, même en cas de pluralité des défendeurs.

Article 11 : Confidentialité

Conformément à la loi « Informatique et libertés » n° 78-17 du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification des informations nominatives le concernant, et d'opposition à l'utilisation des données personnelles à des fins de prospection. Pour exercer son droit, le client peut s'adresser à Matt's Bakery, 23 rue Beaurepaire 49100 Angers, France.

**Date et signature précédées de la mention :
« Lu et approuvé »**